



AGRÉMENT



Prendre contact avec le secrétariat UGSEL pour convenir des lieux et date de passage des agréments

Qu'est ce qu'un agrément ?

C'est un test d'aisance mis en place par l'UgseL avec l'appui de moniteurs Brevetés d'Etat, afin que l'enseignant soit assuré que les parents accompagnateurs bénévoles sont un réel soutien lors des sorties scolaires à caractère sportif.

Programme de l'Agrément spécifique Vélo

1. Les règles de sécurité
2. Un peu de mécanique élémentaire
3. Parcours type contenant les éléments fondamentaux - peut se faire sur un circuit routier - tous les éléments doivent être évalués

